

Saint-Péray le 02 Avril 2021.



Amies randonneuses, amis randonneurs,

Les dernières consignes gouvernementales nous contraignent à un nouveau confinement à partir de Samedi soir 03 Avril 2021 et ce jusqu'au début du mois de Mai.

Malgré la possibilité de randonner en groupes de 6 participants, accompagnateur compris (sous peine de verbalisation) dans un rayon de 10 km autour du domicile de chacun d'entre nous, nous avons également obligation de présenter une attestation de domicile. En fonction de la randonnée, le domicile des uns pourraient sortir de ce périmètre. Compte-tenu des contraintes sanitaires et de cet ensemble de nouvelles mesures, il me semble difficile d'assurer la poursuite de nos randonnées organisées dans le cadre du Club.

*Ainsi, à compter du samedi 03 Avril 2021, toutes les sorties et **activités de notre Club sont donc annulées** et ce jusqu'à nouvel ordre.*

Cette décision n'est pas faite de gaité de cœur mais a pour objet la sécurité de chacun et le respect des consignes gouvernementales. Je compte sur votre soutien et votre compréhension.

Je tiens à remercier chaleureusement nos accompagnatrices et accompagnateurs pour leur travail, leur disponibilité et leur engagement pour notre Club.

Je profite également de ce message pour faire un point sur les séjours. La Baie de Somme, la Slovénie et le trek du GR 20 en Corse sont annulés.

Gardons le moral dans cette période particulièrement difficile, et souhaitons que la vaccination nous permette enfin de pouvoir retrouver une vie dans la convivialité et le partage !

Recevez mes très sincères amitiés, prenez bien soin de vous et à bientôt sur les sentiers.

En attendant je vous souhaite de Joyeuses Fêtes de Pâques !

Amicalement,

Jean Jacques Durand, président « LEI ESCLOPS »